

L'ÉGALITÉ

Revue Politique et Littéraire

*Placer au-dessus de toute préoccupation personnelle
le souci de la sincérité et de la justice. (Cte d'Haussonville)*

Editeur et Rédacteur en chef, WILFRID GASCON

Bureaux à ST-JEROME, Terrebonne, P. Q. Place du Marché. Tel. 35

AVIS PERMANENT

A l'avenir, l'abonnement à l'« ÉGALITÉ » sera renouvelable tous les trois mois au prix uniforme de 25c. dans tout le Canada, prime comprise. Les abonnés en dehors de St-Jérôme devront joindre à leur demande 5 CENTS pour frais d'expédition de la prime

Au mois, 10 cts par mois; la prime est envoyée avec le reçu du troisième mois.

L'ouvrage que nous donnons en prime se vend 20 et 25 cents en Amérique, chez tous les libraires. Le coût de l'abonnement à la revue se trouve donc entièrement compensé.

JOSEPH E. PARENT

NOTAIRE, COMMISSAIRE DE LA COUR SUPÉRIEURE

Agent d'Assurances

Prêts d'argent, Maisons et terres à vendre et à louer. Administration de propriétés,

Règlement de successions, etc.

PRES DU MARCHÉ....ST-JEROME

Imprimerie Commerciale

Nous exécutons rapidement et avec
+ le plus grand soin toutes sortes de
travaux.

 LIVRES, BROCHURES,

FACTUMS, JOURNAUX,

BLANCS DE TOUTES ESPÈCES,

Etc., Etc., Etc.

Notre matériel est entièrement neuf

Nos prix sont des plus modérés.

Nous faisons appel à tous ceux qui veulent de belles et bonnes impressions au meilleur marché possible.

J. E. PREVOST FILS,

Rue St-Georges,

ST-JÉRÔME

L'ÉGALITÉ

Revue Politique et Littéraire illustrée.

Editeur-proprétaire : WILFRID GASCON,
Saint-Jérôme (Terrebonne) P. Q.

Prenez note

M. Chs. Desjardins, 206, rue Wolfe, est notre agent-général pour Montréal et la banlieue. Il est autorisé à prendre des abonnements et à en percevoir le prix.

Nos abonnements, dans la ville de Montréal, sont payables mensuellement à notre agent—(10 cents par mois)—ou en bloc par lettre fermée adressée directement à nos bureaux.

Envoi d'un spécimen gratuit sur demande.

M. l'abbé Rien-du-tout

Pour se soustraire à certains devoirs d'honnête polémiste, M. l'abbé Landry avait imaginé — quel tour malin ! — de changer sa signature. Le pseudonyme G. Raison seyait très mal à un homme, et surtout à un abbé, convaincu d'erreur doctrinale condamnée dans ce *Syllabus* qu'il invoquait à tout moment contre ses antagonistes. G. Raison n'était plus un nom de guerre convenable pour un écrivain qui retraite honteusement devant un défi catégorique de son adversaire.

Et puis, un autre philistin, des plus redoutables, entrant en lice, bientôt suivi d'un troisième qui se promettait de vous exécuter par le ridicule, supplice excessivement cruel pour un homme qui s'imaginait bonnement qu'il n'aurait qu'à paraître pour mettre en fuite tout contradicteur.

Dans ces conditions, le pseudonyme G. Raison devenait d'une impudence et d'un grotesque achevés. G. Raison devait disparaître. Il fallait à tout prix le remplacer par autre chose, n'importe quoi. M. l'abbé eut vite pris un parti : il signa timidement A, A tout court, un

article sur les doctrines socialistes relégué dans les dernières colonnes du *Nord*. M. l'abbé se croyait bien caché, bien protégé contre de nouveaux défis et de nouvelles questions. Hélas ! le brave homme imitait tout simplement un manège stupide de l'autruche qui se croit à l'abri des regards quand elle a mis la tête derrière un arbre.

Aussitôt joué, aussitôt découvert, — pas malin le tour !

Cette semaine, le *Nord* nous arrive avec un nouvel article de M. l'érudit, vierge de signature ! Mais nous l'avons reconnu tout de suite à la marque de fabrique du savant abbé.

Dame ! il faudrait être bien cruel pour persister à offrir le combat à un adversaire qui le fuit avec cette persévérance.

C'est égal, nous n'aurions jamais pensé qu'un homme comme M. l'abbé, qui s'est montré si agressif, si rude, si grossier à l'attaque, deviendrait après quelques taloches, appliquées tant bien que mal, capon et froussard à ce point.

Est-ce un progrès ou une tactique ?

Le 10 septembre de l'année dernière, l'honorable M. Masson proposait, au conseil de l'instruction publique, une motion à l'effet de rendre obligatoire l'inspection de tous les établissements scolaires qui sont subventionnés par le gouvernement, mais sa proposition fut rejetée par 14 voix contre 5, tous les évêques votant contre.

« Nous déplorons, disait à ce propos la *Patrie*, cette hostilité, *sincère sans doute*, à une mesure aussi juste et aussi raisonnable. »

Admirons, en passant, l'admirable esprit de conciliation de l'organe du *parti libéral* qui croyait alors faire une grosse concession à leurs Grandeurs en voulant bien les supposer sincèrement hostiles à une proposition aussi et équitable.

Conciliation, voilà de tes coups !

Peu de temps auparavant, le nouvel arche-

vêque de Montréal avait, à la surprise générale, nommé l'abbé Dauth inspecteur des collèges et écoles congréganistes de son vaste diocèse. Toutes les gazettes bien pensantes firent aussitôt entendre un touchant concert d'éloges aux oreilles de Sa Grandeur dont les premiers coups, se disait-on dans une pieuse exultation, étaient vraiment des coups de maître. La *Patrie* elle-même, régénérée, ne se tenait plus de joie, comme aurait dit le bon Jean de La Fontaine, et elle éjacula un article absolument de bon ton, intitulé *Très bien, Monseigneur*. Pour le coup, les *Semaines religieuses* et les organes de séminaires se pâmèrent.

Enfin, pour tout dire, les chers moutons de Panurge, ivres de bonheur, bondissaient comme les béliers de l'Écriture, que c'était une bénédiction!

Cependant, si le fréttement était général dans le camp des cléricaux, de son côté, la presse libérale (à part les organes officiels), accueillit la nouveauté avec une froideur manifeste. L'infernal esprit de doute—où ne va-t-il pas se nicher?—se réveilla dans les têtes abandonnées par la grâce, et beaucoup de mécréants se dirent les uns aux autres, tout bas, naturellement : « Mais comprenez-vous ça, vous autres : Les évêques veulent des inspecteurs, et cependant ils n'en veulent pas. D'où vient que Nos Seigneurs se nomment des inspecteurs ecclésiastiques, et qu'ils paraissent avoir en si grande aversion les inspecteurs laïques, choisis pourtant bien par eux également? » Mystère.»

À cette époque, l'ÉGALITÉ venait de naître, et, comme sa devise faisait un devoir à son rédacteur de placer la sincérité au-dessus de toute préoccupation personnelle, le dénommé Francœur exposa ainsi sa théorie en deux ou trois phrases dont nous désavouons aujourd'hui la violence :

« La création inattendue de ce poste nouveau est une habile manœuvre pour circonvenir le peuple ignorant et les jobards incorrigibles. Les évêques cherchent à jouer au plus fin avec cette nomination d'un inspecteur ecclésiastique. Il est patent que le clergé use ici de subtilité, et que cette fonction nouvelle, imaginée par lui

pour sortir de l'impasse, lui servira de prétexte pour s'opposer aux mesures du gouvernement, réclamées par le peuple. Cette nouveauté étrange est probablement sortie d'un conciliabule. »

Ces réflexions aussi intempestives qu'irrévérentielles nous valurent une réprimande doucement paternelle de la part de l'archevêque de Montréal.

C'est bon, répondîmes nous, nous souhaitons nous tromper et voir bientôt même l'inspecteur ecclésiastique pénétrer de plain-pied avec l'inspecteur laïc dans toutes les écoles du gouvernement.

Mgr Bruchési ayant aussi protesté contre l'intrusion de l'État dans les écoles indépendantes fondées ou soutenues par le clergé, nous lui avons accordé qu'en effet le gouvernement n'avait aucun droit de s'introduire dans ces établissements privés, sous prétexte qu'ils les subventionnait. Le gouvernement n'a qu'une chose à faire, écrivions-nous quelques jours après, s'il a des raisons de croire que tel ou tel collège ou école ne remplit pas les conditions requises pour mériter une aide, un encouragement de l'État : retirer sa subvention, comme il l'a déjà fait pour certaines institutions scientifiques et littéraires. D'un autre côté, si les établissements scolaires congrégationistes tiennent à conserver l'appui matériel que leur offre généreusement l'État, et à convaincre celui-ci qu'il le mérite en tout et partout de peur que sur de faux rapports cet appui leur soit brusquement enlevé, ils n'ont qu'une chose à faire, à leur tour : ouvrir les portes de leur maison à l'inspecteur officiel qui plaidera, s'il y a lieu, leur cause auprès du gouvernement.

Mais, Monseigneur Bruchési nous a dit bien carrément : plutôt que de nous soumettre contre notre gré à cette humiliation de l'inspection officielle, nous préférons renoncer à la maigre subvention que l'État nous a accordée jusqu'ici.

Dame ! les libertés sont libres.

Cependant, comme tout change, comme tout évolue, même les opinions les plus stables, les résolutions les mieux arrêtées !

Le compte-rendu de la dernière session bi-annuelle du conseil de l'instruction publique,

tenue à Québec, il y a quelques jours, nous arrive avec cette information :

« Lors de la dernière assemblée du Conseil de l'Instruction publique, l'hon. M. Masson avait demandé *que les communautés et les écoles recevant des allocations du gouvernement fussent soumises au contrôle d'un inspecteur GÉNÉRAL nommé par le gouvernement*, et un sous-comité fut nommé pour étudier cette proposition. La semaine dernière, ce sous-comité a présenté son rapport, *admettant le principe d'une inspection GÉNÉRALE, et déclarant qu'à l'avenir toute communauté ou école, recevant des allocations du gouvernement serait soumise au contrôle d'un inspecteur GÉNÉRAL pour les écoles publiques.* »

Cette sage mesure, écrit à ce sujet le *Courrier de Saint-Hyacinthe*, organe de M. Boucher de la Bruyère, surintendant de l'éducation, a rencontré l'*approbation unanime* de tous les évêques présents à l'assemblée, et sera mise en vigueur sans délai.

Or, il n'y a pas encore neuf mois, dans une séance du conseil de l'Instruction publique, tous les évêques présents à l'assemblée avaient *unanimentement repoussé* la proposition de M. Masson tendant à soumettre les communautés et les écoles congréganistes subventionnées à l'inspection officielle.

Singulier !

Est-ce un progrès ? est-ce une tactique ?

L'inspection superficielle faite par un inspecteur *général* serait-elle pour les communautés et les écoles congréganistes moins redoutable ou moins ennuyeuse à subir que les visites régulières de l'inspecteur ordinaire ?

Quoi qu'il en soit, voici quelques passages d'une lettre que l'évêque de Saint-Hyacinthe vient d'adresser à *Ses chers Fils et chères Filles en Notre-Seigneur*, les religieux et religieuses des communautés enseignantes de son diocèse. Après avoir rappelé le désir exprimé par le Pape dans son encyclique *Affari vos* de voir « les écoles catholiques du Canada rivaliser avec les plus florissantes par la bonté des méthodes et par l'éclat de l'enseignement, » Mgr Moreau dit :

« Dans ce but, Nous avons décidé, à l'exemple de plusieurs de Nos collègues, de faire vi-

« siter régulièrement les écoles de Notre diocèse qui sont tenues par nos religieux et religieuses indépendamment du contrôle des commissaires d'écoles. Cette visite sera faite par un prêtre qui à l'expérience joint des connaissances étendues. »

« Il prendra connaissance du programme des études, des méthodes suivies, recueillera les statistiques suivant les formules que nous avons adoptées, et Nous fera, chaque année, un rapport qui servira de base aux recommandations que nous adresserons au Conseil Catholique de l'Instruction Publique pour la distribution des fonds de l'éducation supérieure. »

Ainsi, les évêques, qui mènent tout au conseil de l'Instruction publique, accepteront, après l'avoir repoussée, l'inspection officielle dans les écoles indépendantes congréganistes, mais subventionnées par l'Etat.

Est-ce un progrès ? est-ce une tactique ?

Ils acceptent l'inspection de l'Etat, mais ils lui opposeront l'inspection ecclésiastique. Et comme ce sont les évêques qui, en définitive, jusqu'à nouvel ordre, contrôlent la distribution des fonds scolaires, s'il y a jamais divergence entre le rapport de l'inspecteur général et celui de l'inspecteur diocésain, Nos Seigneurs se trouveront dans une position bien cruelle. Mais fort simple est celui qui s'imaginera que l'inspecteur ecclésiastique n'aura pas toujours le dessus ; à moins de prétendre que nos évêques soient des anges, ce qu'ils sont les premiers à nier.

À notre avis, nos mauvaises écoles n'avaient pas besoin de tant d'inspecteurs. Trois catégories d'inspecteurs, ça nous paraît excessif dans un pays d'ignorance crasse comme le nôtre. C'est condamner inutilement à des tranches perpétuelles les bonnes sœurs auxquelles nous ne voulons que du bien, et les bons frères qui n'en pourront mais.

Cette nouveauté, nous le craignons, conduira à des complications et à des inimitiés déplorables. Car, trop souvent, le rapport de l'inspecteur général, s'il est un homme consciencieux, différera de celui des inspecteurs diocésains, et il y aura des frictions, s'il n'y a pas préalablement entente, deux résultats également mauvais.

Il était si simple de soumettre toutes les écoles subventionnées au contrôle de l'inspecteur ordinaire.

Oui, mais voilà, c'était trop simple.

AVIS

En vue de régulariser nos listes d'abonnés pour le 1er janvier 1899, date à laquelle la nouvelle loi sur les journaux prendra effet, nous nous permettons d'écrire à nos fidèles abonnés pour les prier de penser à nous.

Nous invitons donc instamment nos sympathiques lecteurs à accorder un peu d'attention à notre prière. Et, pour les porter davantage à régler sans retard leur petit compte d'abonnement à l'Egalité, nous avons résolu de faire des conditions excessivement favorables à tout abonné arriéré qui payera pendant ce mois.

L'ADMINISTRATION

Qui l'a emporté ?

On lit dans le *Trifluvien*, à propos de la déclaration ministérielle sur la question scolaire :

« Seuls les fanatiques, les persécuteurs sont satisfaits de voir comment les choses ont tourné, parce qu'ils savent bien, eux, que cela les mène où ils veulent aller, leur donne ce qu'ils veulent avoir ».

Et dire que tout cela est le résultat de l'intervention du Pape dans la question. S'il est satisfait de ce résultat, le *Trifluvien* se charge de lui décerner un bon certificat de fanatique et de persécuteur : S'il n'est pas satisfait, ce pauvre Léon XIII devra donc confesser aux gens de Trois-Rivières qu'il a fait un pas de clerc en venant, sans y être le moins du monde invité par *qui de droit*, s'immiscer dans une question que nos évêques nous auraient réglée d'un tour de main.

Le *Trifluvien* poursuit :

Les chefs naturels (l'archevêque et le clergé de Manitoba) de la minorité *n'ont accepté cette solution* (ça y est-il, cette fois ?) que pour obéir à la direction donnée par le Souverain Pontife, mais sans se faire la moindre illusion (naturellement, comme il convient à des esprits éclairés) quant au but définitif que poursuivent ceux qui leur jettent ces miettes et aux moyens qu'ils comptent employer pour y arriver.

Voilà donc le *Trifluvien*, inspiré d'en haut qui déclare au monde entier que les *chefs naturels* ont enfin accepté la solution offerte par le gouvernement Greenway. Mais cette solution ils ne l'acceptent pas de bonne grâce, les chefs naturels ; ils l'acceptent *pour obéir à la direction donnée par le Souverain Pontife*, sans se faire illusion, etc.

On était plus fier en 1896, avant l'intervention du Pape. On soutenait dans toutes les chaires de notre province, et l'on est allé soutenir à Rome cette thèse que nous trouvons développée dans la *Vérité* du 12 septembre 1896 :

« Régler la question des écoles du Manitoba non par une loi fédérale rendant à la minorité catholique ses droits scolaires, comme le veut le mandement de NN. SS. les Archevêques et Evêques (de la province de Québec), mais par une loi provinciale ou plutôt par un compromis avec le gouvernement manitobain, c'est, dans les circonstances actuelles, sacrifier le droits des catholiques ; c'est mépriser l'autorité épiscopale ; c'est faire triompher le fanatisme et l'impie ; c'est en un mot une honte et une humiliation nationale ».

Telles étaient les prétentions et la doctrine des cléricaux, doctrine fondée sur le bon sens et la saine raison, affirmait-on, avec excommunication à l'appui.

De son côté le gouvernement fédéral faisait faire au Sénat la déclaration suivante par l'organe de l'honorable M. Scott, secrétaire d'Etat :

« Le gouvernement actuel croit qu'il n'y a qu'une manière d'arriver à un règlement, et c'est au moyen de la législature du Manitoba. Je doute que la minorité obtienne tout ce qu'elle attend, mais j'espère qu'elle aura, de ce qu'elle réclame comme ses droits, suffisamment pour la satisfaire,—du moins pour le moment. (*The Senate Debates*, 28 août 1896, p. 21).

Eh bien, quelle doctrine triomphe, aujourd'hui, grâce à l'intervention de Léon XIII ? Celle des cléricaux ou celle du gouvernement libéral ?

En 1896, on n'avait pas assez de mépris pour une petite loi provinciale. Deux ans plus tard on la désire de toutes ses forces, mais on est obligé de s'en passer. Résultat de la mission de Mgr Merry del Val, un libéral.

Nous l'avouons, il y a de quoi faire enrager le plus plaide des vicaires, et nous excusons la mauvaise humeur des ultramontés qui ont épanché leur bile dans le gilet de Tardivel, appelant le délégué du pape un fricoteur.

Oh ! ces abbés !

GLADSTONE

La trinité de vieillards illustres qui a tant occupé l'attention universelle est entamée : Léon XIII et Bismarck en sont les survivants. L'autre, dont la carrière fut si mouvementée s'est éteint sans secousse, sans que les affres douloureuses de l'agonie aient torturé sa robuste charpente, sa puissante intelligence.

Comme pour tous les hommes vraiment supérieurs, la mort n'a pas eu cet aspect terrifiant que revêt pour les autres la suprême transition.

En ce moment, dans tous pays, on ne parle que de Gladstone, car, comme l'a si bien dit quelqu'un quelques heures après l'arrivée de la nouvelle : *That man belonged to the world !*

Gladstone clôt la brillante série de parlementaristes qui s'ouvrit avec Lord Chatam. Parmi ceux qui recueillent l'héritage, beaucoup ont du talent, de l'entraînement, de l'éloquence, mais il n'en est point qui réunissent au même degré les qualités multiples dont était pétri l'homme de Haywarden.

Churchill promettait beaucoup : les envieux de son propre parti l'ont tué. Dans le camp libéral Dilke fut un jour le successeur tout indiqué de Gladstone : le chantage lui a coupé les ailes. Chamberlain était une étoile de pre-

mière grandeur : un mouvement de conversion l'a mis à peu près sous le boisseau. Quant à Balfour et à Morley, ils ne seront jamais que de brillants premiers lieutenants.

C'est aujourd'hui que l'Angleterre comprend bien l'homme qui préféra l'exil volontaire au sacrifice de ce qu'il considérait son œuvre finale : le home rule pour l'Irlande.

Bien des fois l'Angleterre a brisé ses grands hommes plutôt que de consentir à une réforme. Qu'est-il arrivé ? La réforme s'est imposée avec le temps et l'on a été surpris de voir que le ciel n'en croulait pas ou que les îles britanniques ne rentraient pas dans l'océan.

Eternelle histoire des peuples qui ne voient jamais aussi loin ni aussi net que certains génies dont la mission semble parfois ne devoir consister qu'à semer des idées, pour ne jamais en voir l'éclosion, n'en jamais recueillir les bénéfices.

Mais si Gladstone n'a pu donner à l'Irlande l'autonomie rêvée, il laisse bien des monuments impérissables outre son immortelle renommée de tacticien, d'orateur, de « prédicant » campagnard et d'helléniste.

Son œuvre littéraire et surtout théologique est devenue classique. Il y a déjà longtemps que le R. P. Ducey, un jésuite, croyons-nous, déclarait que Gladstone connaissait mieux la théologie que quatre-vingt-quinze pour cent des théologiens de profession.

On se rappellera toujours ce qu'il fit pour obtenir l'émancipation politique des Juifs et des catholiques ; ce qu'il fit pour étendre le droit de vote à plus de deux millions de personnes qui en étaient privées, pour secourir et propager l'instruction élémentaire, pour abolir les « Eglises d'Etat », pour faire cesser les persécutions en Arménie, en Bulgarie et ailleurs.

Sa politique intérieure restera comme le chef-d'œuvre du genre ; sa politique extérieure si critiquée, vue à la lumière de l'Histoire, paraîtra moins brillante, mais aussi, moins aventureuse que celle de Salisbury et de Beaconsfield.

Gladstone eut une autre grande qualité : l'a-

mour du *home*, l'amour de la famille. Il fut de plus un modèle sous le rapport de la conduite privée. Si Fox, cet autre génie, eut en dehors de Downing street et du parlement, tenu la conduite si digne, si admirablement « bourgeoise » du Grand Old Man, il aurait autrement brillé et son nom serait certes moins oublié, même par les héritiers immédiats de ses idées.

Le Canada, par ses journaux, exprime depuis quelques jours tout son respect et son admiration pour celui qui fut un ami pour nous et qui ne manqua jamais d'en donner des preuves plutôt discrètes mais que connaissent bien ceux de nos hommes publics qui l'ont connu et approché.

VIEUX-ROUGE. (dans le *Réveil*.)

Us et coutumes du bon pays de France

XXI

(PARIS)

Paris est traversé dans tous les sens par de magnifiques boulevards plantés d'arbres, situés sur l'emplacement des anciennes fortifications rasées sous Louis XIV ; ils décrivent dans l'intérieur un vaste circuit, et sont divisés par le fleuve en deux parties bien distinctes : — les boulevards du Nord comprennent ceux dits de la Madeleine, des Italiens, Montmartre, Poissonnière, Bonne-Nouvelle, Saint-Denis, Saint-Martin, du Temple, des Filles-du-Calvaire, Beaumarchais ; ils sont continuellement animés par un grand concours de monde. Les boulevards du midi sont un peu moins vivants ; voici les principaux : des Invalides, Mont-Parnasse, d'Enfer, Saint-Jacques, de l'Hôpital, etc.

D'autres larges rues, toutes récentes, qu'on a appelées aussi boulevards, parce qu'elles sont aussi plantées d'arbres, franchissent Paris dans plusieurs sens ; on remarque surtout le grand boulevard de Sébastopol et de Strasbourg, dirigé du nord au sud ; celui de Saint-Michel qui est à peu près la continuation du précédent ; le boulevard Richard-Lenoir qui est établi sur le canal de Saint-Martin même ; les boulevards de Magenta, Voltaire et Malesherbes, dirigés du sud-ouest au nord-ouest ; le

boulevard Haussmann, le boulevard Saint-Germain et le boulevard Arago, dirigés de l'ouest à l'est.

Parmi les autres parties plantées d'arbres, il faut citer les Champs-Élysées, traversés par une avenue qui forme l'abord le plus magnifique de Paris et qui commence au majestueux rond-point de l'Etoile d'où partent encore les belles avenues de la Grande-Armée, de Friedland, du Bois de Boulogne, etc. ; — les jardins des Tuileries, du Luxembourg, des Plantes ; — les parcs de Monceau et des Buttes Chaumont.

Beaucoup de rues sont remarquables par leur largeur, la magnificence de leurs constructions : on admire particulièrement les rues de Rivoli, de Castiglione, de la Paix, Royale, La Fayette, etc. Les voies étroites et sombres qui formaient le vieux Paris, ont presque disparu et ont fait place à des quartiers élégants, où pénètrent l'air et la lumière. Les rues qui, avec les boulevards, forment les artères principales sont, du nord au sud, les rues Saint-Martin, Saint-Denis, du Temple, Montmartre, Richelieu ; de l'est à l'ouest, les rues Saint-Antoine, de Rivoli, Saint-Honoré, du Faubourg Saint-Honoré, Turbigo, de Rambuteau, La Fayette, à droite de la Seine ; à gauche, les rues de l'Université, Saint-Dominique et de Grenelle.

Les plus belles places sont celles de la Concorde, du Carrousel, Vendôme, Royale, Saint-Sulpice, de l'Etoile, du Châtelet, de la République, du Trône, de l'Esplanade des Invalides, le Champ de Mars, où ont été faites les expositions de 1867 et de 1878. Des squares ou places, fermés de grilles et formant jardins, embellissent plusieurs quartiers : on remarque surtout les squares du Louvre, du Temple, du Conservatoire des Arts et Métiers, des Halles, de la Tour Saint-Jacques, de la place Louvois, de la place Montholon.

Examinons les principaux édifices de Paris, et disons d'abord avec douleur que d'effroyables incendies les ont en grande partie dévastés en mai 1871, lors de la plus formidable et de la moins justifiée insurrection dont cette ville ait été le théâtre. Dans cette partie placée à la droite de la Seine, on remarque d'abord le palais des Tuileries (incendié en 1871), à l'ouest duquel se déploie un magnifique jardin ; — le palais du Louvre, avec de célèbres musées, et dont la bibliothèque a été incendiée en 1871 ; le Palais-Royal ; — la Bourse ; — le palais de l'Élysée ; — le palais de l'Industrie ; — le palais du Trocadéro ; — l'Hôtel de Ville, (incendié en 1871). — La colonne de la place Vendôme, éri-

gée sous Napoléon Ier, et retraçant les actions mémorables de ses armées, a été renversée en mai 1871, mais rétablie, depuis.—La colonne de Juillet, sur la place de la Bastille, a été construite en mémoire de la révolution de 1830.—La tour Saint-Jaques est un beau monument gothique, d'une grande élévation.—L'arc de triomphe de l'Etoile a été élevé, en mémoire des victoires de la Grande-Armée.—Les portes Saint-Denis et Saint-Martin sont aussi des arcs de triomphe qui rappellent les campagnes de Louis XIV.

Les plus belles églises de la même partie de la ville sont Saint-Eustache, admirable par la légèreté et la hardiesse de sa construction ; Saint-Roch et Notre-Dame de Lorette, où l'on voit une grande profusion d'ornements ; Saint-Germain-l'Auxerrois, intéressante par son antiquité et sa structure gothique, et près de laquelle on a élevé une tour du même style ; la Madeleine ; Saint-Vincent-de-Paul ; la Trinité et Saint-Augustin, toutes récentes.

Le plus vaste théâtre de Paris, l'Opéra, se trouve aussi dans cette division.—On y remarque encore le Conservatoire de Musique, celui des Arts et Métiers, la bibliothèque Nationale, la bibliothèque de l' Arsenal, les Archives (avec l'école des Chartes), l'école centrale des Arts et Manufactures, l'Imprimerie Nationale, la Banque de France.—L'hôpital Saint-Louis, l'hôpital Lariboisière et l'hospice des Quinze-Vingts, ce dernier pour les aveugles.

Dans la partie occidentale de la Cité s'élève le Palais de Justice (incendié en 1871), qui occupe l'emplacement de la demeure des préfets romains, de presque tous les rois de la première race, et des comtes de Paris sous la deuxième. Le bel édifice de la Sainte-Chapelle y est annexé.—En face est le Tribunal de Commerce.—L'extrémité orientale de l'île supporte la vaste cathédrale de Notre-Dame.—L'Hôtel Dieu se trouvent aussi dans la Cité.

Passons à la partie située à la gauche de la Seine. On y distingue le Palais du Luxembourg, où ont siégé la Chambre des pairs et le Sénat ;—le Palais Bourbon, où ont siégé la Chambre des députés et le corps législatif ; l'hôtel de la Monnaie et le Palais de l'Institut, avec la bibliothèque Mazarine, se présentent aussi sur le bord de la Seine.—Le majestueux Panthéon (ou église Sainte-Geneviève) se dresse au sommet de la colline Sainte-Geneviève.—L'hôtel des Invalides, construit sous Louis XIV, est couronné par un superbe dôme.—L'Ecole Militaire, qui a perdu la destination à laquelle ce nom s'applique, est aussi un bel édifice, qui

donne sur le Champ de Mars.

On remarque encore, dans le sud de Paris, l'église Saint-Germain-des-Prés, qui passe pour la plus ancienne de la ville ;—Saint-Sulpice, grande et noble église ; Sainte-Clotilde, récent édifice de style gothique, Saint-Etienne-du-Mont ;—l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, dont on admire la coupole et qui occupe l'ancienne abbaye du même nom ;—l'immense hospice de la Salpêtrière, pour les femmes ;—la Sorbonne et le Collège de France, où de savants professeurs font des cours publics ;—l'école de Médecine ;—l'école du Droit ;—l'école Normale ;—l'école des Mines ;—la bibliothèque Sainte-Geneviève ;—le musée de Cluny, avec l'antique palais des Thermes ;—l'Observatoire ;—l'école Polytechnique ;—l'école des Beaux-Arts ;—le Museum d'histoire naturelle, avec le Jardin des Plantes ;—la manufacture nationale de tapisseries des Gobelins.

ALPHONSE-LOUIS LALLY

(A suivre)

Reproduction interdite.—

Vie des Papes

L'auteur, M. Thomas Dorion, pasteur à Manchester, N. H., nous a adressé un exemplaire de la nouvelle édition ornée de portraits.

Pour écrire cette histoire, M. Dorion a consulté divers ouvrages dont il donne dans sa préface une liste détaillée. Les principaux sont le *Dictionnaire d'histoire ecclésiastique* de J. A. Bost, le *Pouvoir temporel des Papes* de E. Belaud, quelques ouvrages anglais, et la *Vie des Papes* par B. Platine, mort bibliothécaire au Vatican (1421-1481). C'est à la demande du pape Sixte IV que Platine écrivit son histoire de la papauté contenant la vie de tous les papes depuis saint Pierre jusqu'à Paul II et qui fut publiée à Venise en 1479. Pour l'ordre chronologique, M. Dorion a suivi deux autorités catholiques : Platine, et un ouvrage américain, *Half hours with the servants of God*, revêtu d'une approbation de l'archevêque de New-York.

Le livre de M. Dorion est intéressant à comparer à celui écrit sur le même sujet par le P. Marin de Boylesve, S. J., et qu'on donne en prix, aux enfants des écoles.

FAIBLESSE DU CŒUR

Il faut la traiter à temps, si non elle conduit à une mort certaine.

Quelques-uns des symptômes sont des battements après le moindre effort, quelquefois de fortes douleurs, des étourdissements et des syncopes — Elle peut être guérie.

De l'*Echo* de Plattsville, Ont. :

L'*Echo* a publié un grand nombre de relations de personnes qui ont été guéries de diverses maladies par un usage opportun et judicieux des Pilules Roses du Dr Williams pour les personnes pâles ; mais jamais nous n'avons eu de preuve personnelle aussi convaincante de leur efficacité, comme dans le cas de Mme George Taylor, qui demeure dans ce village, avec son mari et ses enfants ; et au reporter de l'*Echo*, madame Taylor raconta l'histoire suivante de sa maladie et de sa guérison, et demanda de donner à ces faits la plus grande publicité possible, pour le bien d'autrui :

„ J'ai trente-deux ans, dit madame Taylor, et en 1888 nous cultivions, mon mari et moi, une ferme dans le comté de Perth, et c'est là que commença ma maladie. Le médecin qui fut mandé déclara que le cœur était affecté, et que la débilité nerveuse était la cause de cela. Ses prescriptions ne servaient à rien du tout et j'eupirai de jour en jour. Il me conseilla un changement d'air et nous nous rendîmes à Moncton, Ont. Là je me mis sous les soins d'un autre médecin, mais sans plus de succès. Le moindre effort faisait battre mon cœur avec violence. J'eus très souvent des évanouissements et des syncopes. Dans ce temps-là, mes membres devenaient froids, et mon mari croyait souvent que je me mourais. J'essayai divers remèdes annoncés pour guérir des troubles semblables aux miens, mais ce fut en vain et j'avais perdu tout espoir de guérison ; ma vie n'é-

tait plus qu'une charge et un tourment, et j'attendais la mort comme une délivrance. Nous retournâmes à la ferme, et un jour je lus la narration d'une dame qui avait été guérie des mêmes troubles par les Pilules Roses du Dr Williams ; j'en parlai à mon mari, lui disant que j'allais les essayer comme un dernier moyen.

Avant d'avoir vidé la première boîte, je constatai une amélioration dans mon appétit et je sentis l'espérance renaître en moi.

Après la troisième boîte, il me semblait que tous mes maux avaient disparu, et aucun des anciens symptômes ne s'est fait jour depuis. Depuis mon nouveau séjour à Plattsville, j'en ai encore pris deux boîtes et elles ont eu pour effet de fortifier ma constitution et de guérir des indispositions légères. Aujourd'hui je suis bien portant et je dois la vie aux Pilules Roses du Dr Williams, et mon rétablissement me paraît tenir du merveilleux. Je suis comme une personne ressuscitée après la mort et je ne saurais louer trop hautement ce remède, ni trop recommander aux affligés d'y avoir recours.

Il a été prouvé des milliers de fois que les Pilules Roses du Dr Williams guérissent les troubles du cœur, la débilité nerveuse, le rhumatisme, la sciatique, les troubles de l'estomac. Elles font un sang nouveau et réparent les nerfs, rendent le teint rose de la santé aux personnes pâles et livides. Assurez-vous que ce soit le véritable remède, car les Pilules soi-disant les mêmes ou tout aussi bonnes ne valent rien en comparaison des Pilules Roses du Dr Williams. Si votre fournisseur ne les a pas, envoyez nous cinquante cents par la poste, ou \$2.50 pour six boîtes, et vous recevrez votre commande franc de port. S'adresser à Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

— — — — —
Ah ! si j'avais autant de sous !

Un consommateur guéri par le Vin Morin Crésophates venait témoigner lui-même de l'efficacité de cette préparation. Apercevant le nombre prodigieux de certificats de guérisons opérées par l'emploi du Vin Morin, s'écria : Ah ! si j'avais autant de sous, je pourrais désormais vivre sans travailler ! Et dire que ces témoignages ne représentent qu'une faible fraction des personnes guéries par ce vin sans rival !

Tante Berthe

PAR

G. de Peyrebrune

(Suite)

— Mais cela ne vaut rien pour le trait, reprit le jeune homme.

— Ah ! il s'impatiente, répliqua l'homme, parce que madame ne l'a pas monté depuis quelques jours.

— Comment, ma tante se tient encore à cheval !... exclama Daniel.

— Si monsieur voulait l'essayer, madame a ordonné qu'on le mit à sa disposition, continua l'autre.

— Vous dites que ma tante l'a monté depuis peu ?... cria Daniel dans l'oreille du bonhomme.

— Il n'est pas vicieux le moins du monde, répondit Giraud d'un ton indigné. C'est le vent quand il part, mais il est doux comme un agneau à conduire... Tourne, mignon... Voyez plutôt !...

— Il est abominablement sourd, cet être-là... s'écria le jeune homme en s'éloignant brusquement, et non moins intrigué qu'impatient. Ah ! ah !... ma tante à cheval, à son âge !... voilà qui est fort !...

Et tout en rêvant à cette circonstance bizarre entre toutes celles dont la singularité l'avait frappé dans les faits et gestes de sa vénérable parente, il revint vers la maison où il entra, ne rencontrant personne, et poussa sa flânerie jusqu'au salon. Il en fit le tour, prit un journal, et s'apprêtait à ressortir lorsqu'il aperçut, pour la première fois, une porte entre-baillée sous une draperie que l'on avait oublié d'abaïsser.

Il s'avança sans le moindre souci de son discrétion et poussa tout résolument cette porte ; puis il fit quelques pas et s'arrêta stupéfait sur le seuil du nouveau monde qu'il venait de découvrir. C'était un réduit tout tendu d'une étoffe de soie gris pâle à gros bouquets de roses. Le plafond était peint d'un bleu vague, presque blanc, dans lequel nageaient des amours qui effeuillaient des roses et pétrissaient des colombes dans leurs mains potelées. Les sièges,

bas, moelleux, étaient entassés dans un rapprochement familial et presque provoquant. Des jardinières débordaient de fleurs fraîchement cueillies ; sur des guéridons aux plateaux de Sèvres, des corbeilles à ouvrage laissaient échapper les écheveaux de soie d'une tapisserie multicolore et les festons inachevés d'une broderie. Albums ouverts, journaux de mode, publications artistiques étaient jetés un peu partout au hasard de la lecture et à l'ouïl de la rêverie. Sur un piano, de la musique éparpillée ; des éventails sur la cheminée, des coupes remplies de dragées et de pastilles parfumées. Dans un coin, la glace abaissée d'une toilette Pompadour, tout enrubannée et coquillée de dentelles, reflétait la tablette de marbre rose, garnie de flacons, de boîtes à poudre, de sachets et de coffrets ouverts, d'où s'échappaient les feux croisés d'un régiment de pierreries. Enfin tout l'élégant attirail de la jeunesse, du caprice et de l'oisiveté, s'étalait là avec sa coquetterie attrayante et futile.

Les regards surpris de Daniel s'arrêtèrent sur un bouquet fané, qui gisait mélancliquement parmi les arabesques étranges d'un superbe tapis d'Orient, dont le parquet du sonnetaire était entièrement couvert, et il reconnut ces fleurs flétries pour les avoir vues dans les mains de sa tante.

— Voilà un singulier oratoire pour une vieille femme, — murmura-t-il, — et une vieille femme prude et réservée comme celle-ci... Après tout, si elle monte à cheval, elle peut bien jouer à l'ingénue dans ce cabinet. En voilà une petite bonne femme dissimulée, avec ses airs effarouchés, quand je risque le plus léger mot pour rire, ou seulement quand je veux l'embrasser... Et... ce me semble, à voir la cage, que l'oiseau a dû pas mal chanter jadis, quand il avait toutes ses plumes, hé ! hé !...

Il en était là de ce discours impertinent, lorsqu'il avisa, sur la cheminée, un portrait-carte que supportait un mignon chevalet de bois doré et qui représentait une délicieuse tête de jeune fille. Il y courut, l'enleva et se rapprocha vivement de la croisée, sous les rideaux de laquelle il se glissa.

— Oh ! c'est ravissant... c'est exquis... murmura-t-il, je n'ai jamais rien vu de plus suave et de plus piquant à la fois... quelle est donc cette beauté, ce rêve ?...

Il retourna la carte et lut le nom du photographe : Lejeune, Paris, et l'année 1872.

— Il y a quatre ans que c'est fait ; cette femme-là peut avoir vingt ans maintenant...

Ah ! quel charme doit voiler aujourd'hui ce regard espiègle et doux !

— C'est idéal ! . . .

On eût vraiment cru qu'il voulait y poser ses lèvres, tant il approchait de son visage cette image radieuse, quand soudain elle lui fut enlevée lestement par une petite main colère, ce qui lui fit jeter un cri.

— Eh bien ! monsieur l'indiscret, que faites-vous ici avec ce portrait entre les doigts ? . . . s'écria Mme Desgranges, rouge comme une pivoine sous la dentelle baissée de son capulet.

— Oh ! ma tante, que vous m'avez fait peur ! J'étais dans le plus inexprimable ravissement. Oh ! rendez-moi ce portrait, un moment encore, un seul, je vous en prie

Et comme Mme Desgranges le refusa nettement, il l'entoura de ses bras câlins et chercha à le lui enlever.

Mais la petite veuve se défendit héroïquement, lui échappa et parvint à se jeter derrière une table, d'où elle prit son plus grand air pour lui montrer la porte du doigt.

— Faites-moi donc le plaisir d'aller vous promener, lui dit-elle, vous savez que je n'aime pas ces enfantillages-là

— Mais vous aimez ceux-ci, répliqua l'enfant terrible, en lui montrant d'un geste les mille riens qui l'entouraient.

— Ce sont des souvenirs de jeunesse, monsieur, respectez-les.

— Ces fleurs aussi sont des souvenirs de jeunesse ? fit-il d'un ton railleur, en lui désignant le bouquet fané.

La belle veuve se mordit les lèvres, mais elle répartit vivement :

— On jette des fleurs sur toutes les tombes.

— Soit ; mais ce portrait, ce portrait . . .

— Eh bien ! ne vous l'ai-je pas dit ? c'est un souvenir . . . j'avais seize ans quand on fit cela.

— Bah ! reprit le jeune homme avec une ironie désespérante, cette photographie est de Lejeune, et Lejeune ne date pas de . . . si loin, il me semble ! . . . De plus, elle porte la date de l'année dans laquelle elle fut faite, et c'est en 1872, si je ne me trompe

— Certainement ; c'est la reproduction d'une miniature . . . s'écria désespérément Mme Desgranges, que cet interrogatoire mettait au supplice.

— Ah ! à la bonne heure, Eh bien ! ma tante, sans compliment, vous étiez furieusement jolie ! . . .

— Vous trouvez, monsieur ? . . .

— Comment, mais s'est à rendre fou, don-

nez-le-moi, ma tante, je vous en prie, donnez-le-moi

— A un étourdi comme vous ! . . . je m'en garderai bien. C'est tout ce qui me reste d'un passé à jamais disparu ; je veux le conserver avec tout ce qui l'entoure. Tenez, Daniel, vous m'avez attristée en me rappelant . . . Al-lons, sortons d'ici, fit-elle en couvrant son visage de son mouchoir pour dissimuler la plus belle envie de rire dont elle eût encore été tourmentée.

Elle quitta ce boudoir, dont elle ferma la porte en mettant la clef dans sa poche, et se dirigea vers le jardin où Daniel la suivit tout rêveur.

— Comment vous appelez-vous dans ce temps-là ? fit-il distraitemment en passant sous le sien le bras de sa tante et marchant comme elle à petits pas solennels.

— Mais . . . on m'appelait absolument comme aujourd'hui, répondit Mme Desgranges, on ne change pas de nom comme de visage . . . malheureusement. « Dans ce temps-là, » mon neveu, on m'appelait Berthe.

— Berthe ! répéta le jeune homme, ce nom va bien à ce délicieux visage, au regard doux et fin, au sourire impertinent, à la joue rose où se creuse une fossette idéale, à

— Assez, assez . . . interrompit Mme Desgranges, ne réveillez pas ces souvenirs ! . . . toute la nichée est endormie maintenant . . . parlons d'autre chose.

— Autre chose, grommela le jeune homme, c'est bon à dire ; je ne sais pas, moi, parler « d'autre chose . . . », chacun parle de ce qui lui plaît. Est-ce ma faute s'il me plaît mieux de parler d'un joli visage que de . . . politique ou de philosophie ? J'ai vingt ans ! . . .

— C'est fort intéressant pour les vieilles gens qui ont affaire à vous ! riposta Mme Desgranges avec toute l'aigreur qu'elle put mettre dans sa voix pour en dissimuler l'émotion un peu vive dont elle la sentait trembler.

— Je vous demande pardon, ma tante, balbutia le jeune homme, honteux chaque fois qu'il était surpris en flagrant délit d'expansion amoureuse.

« Mais aussi, fit-il avec un peu d'humeur, pourquoi êtes-vous si . . . sévère ? . . . Ah ! nos grandes dames du XVIII^e siècle entendaient la vie autrement que vous. Elle comprenait l'amour et ses divagations, malgré ses soixante-dix ans et sa cécité, la spirituelle du Doffant, et personne ne la trouvera ridicule dans ses admirables lettres à Walpole.

(A suivre)

Les Catacombes de Rome

PAR

Mgr Paul Bruchési

Quiconque étudie l'histoire de Rome et des monuments que cette ville renferme y trouve un sujet inépuisable de louange et d'admiration.

Rome possède tous les titres de gloire. C'est une ville unique dans l'univers ; elle est pour ainsi dire de création divine, et nous l'appelons éternelle.

C'est la patrie de tout le monde, et le sanctuaire de la grande famille chrétienne.

Qui n'a entendu parler des Catacombes de Rome, ces immenses souterrains où, sous la persécution, les chrétiens enterraient leurs morts ?

Mgr Paul Bruchési, l'éminent archevêque de Montréal, qui a habité Rome pendant plusieurs années, a écrit sur les Catacombes des pages émuees. Il a bien voulu permettre à l'éditeur de la *Bibliothèque Canadienne* de les publier.

Les *Catacombes de Rome* forment le cinquième fascicule de la *Bibliothèque Canadienne*.

On peut se les procurer en adressant 15 centimes à l'éditeur de la *Bibliothèque Canadienne*, M. Pierre-Georges Roy, 9 rue Wolfe, Lévis.

Le Samedi

(28 mai 1898)

Frontispice : L'inspiration.—Poignée de quatrains.—Emaux et camées : Dans les bois, par G. de Nerval.—Instantanés : Arènes espagnoles, par Silvio.—Le vaincu (poésie), par P. Miliane.—L'incendiaire, par P. Robère.—Chronique universelle illustrée, 5 illustrations.—Conte arabe, par Mayeur.—Les aventures de Mathurin Goncec, par M. Audoin.—Modes parisiennes 3 gravures.—Fanchon la vieilleuse (feuilleton), 38 gravures, contes, anecdotes, farces, bons mots.—5c. le No. 516 rue Craig, Montréal.

Lorsque le souffle du zéphir printanier a réveillé la nature endormie par l'hiver, et fait naître les premières feuilles, on salue avec joie ce prélude de la végé-

tation, cette promesse de beaux jours et de récoltes abondantes ; voilà pourquoi le vert est le symbole de l'espérance.

Les consommateurs n'ont qu'à mettre leur espérance dans le Vin Morin à la Crocote appelé Vin Morin à Crésophates pour se guérir Des milliers de témoignages attestent les vertus thérapeutiques de ce remède dans toutes les maladies de la gorge et des poumons,

Livres, Journaux, Revues

Il sera rendu compte dans ce journal de tout ouvrage dont on nous enverra un exemplaire.

St-Nicolas

(19e année)

Sommaire du No. 24—12 mai 1898 : Une mère, H. de Bornier, de l'Académie française.—Jean Tapin, Cap. Danrit.—L'enfant prodigue, L. Morin.—Georges Simplet, E. Dupuis.—Boîte aux lettres.—Tirelire aux devinettes. Illustrations par Paul de Semant, Louis Morin, Specht, Birch, etc. Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande par lettre affranchie. Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, et chez tous les libraires. Abonnements : six mois 10 fr. ; un an 18 fr.

L'Art Musical

Sommaire du mois de mai.—Portraits, Edouard Colonne, M. J. A. Fowler.—Musique, 8 pages. No. Polonaise, de Max Mayer Olberslen. Hymne pour l'Orgue de Lemmens, et La Chanson d'une mère, Mélodie, de A. Bourgault-Ducoudray.

Le texte comprend, en outre de 19 pages de matière intéressante, des correspondances d'Europe et d'Amérique qui tiennent le lecteur au courant du mouvement musical, dans les centres artistiques européens et américains. L'abonnement pour le Canada et les Etats-Unis, n'est que d'un dollar par an, pour une centaine de pages de musique choisie qui vaut à elle seule une vingtaine de dollars. Il y a une romance française dans chaque numéro. Adresser les abonnements à *L'Art Musical*, Montréal.

LES VIEILLES RANCUNES. — Le numéro 52 de « La Bonne Littérature Française » contient en dehors des morceaux littéraires bien choisis, qu'elle offre chaque mois à ses lecteurs, le dernier roman de Georges Ohnet : « Les vieilles Rancunes. » Cette œuvre, fortement écrite, bien étudiée et très mouvementée, prouve une fois de plus que l'amour pur, l'amour profond et noble, triomphe toujours des embûches que l'on sème sur son chemin et que, agissant par contagion, il peut faire oublier à ceux qui vivent dans la sphère où il se manifeste, leurs vieilles rancunes, et transformer les haines en amitié.

Ce beau numéro sera expédié à toute adresse sur réception de 10 cents en argent ou 11 cents en timbres-poste canadiens ou américains par les éditeurs Leprohon & Leprohon, 1629 rue Notre-Dame, Montréal, Canada.

JEUX D'ESPRIT**ENIGME**

Mon premier est cruel quand il est solitaire,
 Mon second moins civil, mais plus tendre que vous,
 Mon tout à votre cœur dès l'enfance peut plaire,
 Et des dons du Seigneur c'est le plus beau de tous.

CHARADE

Tous les jours on ne me fait
 Que pour bientôt me refaire;
 Et de fait, je ne puis plaire
 Qu'autant que je suis refait.

Solutions des derniers problèmes :

ENIGME: Silence.

CHARADE: Fourrage.

FIERI FACIAS DE BONIS ET DE TERRIS.

Cour Supérieure.

District de Terrebonne,
 Sainte-Scholastique, à savoir: } JOSEPH POL-
 No. 343. } RIER, Deman-
 deur; vs. JOSEPH
 BRISEBOIS, Défendeur, savoir:

1o. Un emplacement situé au village de Sainte-Scholastique, district de Terrebonne, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels pour le dit village, sous le numéro vingt-cinq (25)—avec les bâtisses y érigées.

2o. Un autre emplacement situé en la côte Saint-Louis (Mirabel), paroisse de Sainte-Scholastique, dit district, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels pour la dite paroisse, sous le numéro trois cent quatre-vingt-onze (391)—avec une maison y érigée.

3o. Un autre emplacement situé en la paroisse de Saint-Canut, dit district, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels faits pour la dite paroisse de Saint-Canut, sous le numéro quatre-vingt-un (81)—avec les bâtisses y érigées.

Pour être vendus comme suit: les immeubles en premier et second lieux désignés, dans notre bureau, au village de Sainte-Scholastique, dit district, le HUITIÈME jour de JUNE prochain, à DIX heures de l'avant-midi, et l'immeuble en troisième lieu désigné, à la porte de l'église paroissiale de la paroisse de Saint-Canut, dit district, le MEME JOUR, à DEUX heures de l'après-midi.

LAPOINTE & PRÉVOST,

Bureau du Shérif,

Shérif.

Sainte-Scholastique, 4 mai 1898.

Chez les personnes délicates, les moindres variations de température provoquent souvent des accès de toux, dans ce cas on doit prendre du BAUME RHUMAL. 25c la bouteille,

La Revue Canadienne

Paraissant le 1er de chaque mois par livraison de 64 pages. S'occupe d'histoire, de littérature, de philosophie, de beaux-arts, etc. Abonnement: \$2.00. S'adresser au bureau de l'AVENIR DU NORD, à Saint-Jérôme, P. Q.

A VENDRE

Une belle propriété de sept arpents de terre en superficie, dont environ cinq arpents en jardin, le reste étant un superbe bocage, sur les bords de la rivière du Nord, avec une magnifique maison convertie en métal et autres bâtisses: le tout situé dans la ville de Saint-Jérôme, comté de Terrebonne, du côté ouest de la rivière, à peu de distance de l'église, du marché, de la gare du chemin de fer, du collège, etc.

Conditions faciles.

S'adresser au sousigné

P. F. E. PETIT, N. P.
 Saint-Jérôme, Co. de Terrebonne.

25-3-08—8 ms.

PROPERTIES**In the City of Montréal**

For sale or to exchange for properties in the country, farms, and in the City.

*** Inheritance Settlements *****A. E. J. GLOBENSKY,**

16 St. James St.

Rooms 7 & 8

Broma

Puissant tonique qui donne force, vigueur et santé

Qui guérit la dépression nerveuse, faiblesse, tuberculose, consommation, dyspepsie, troubles de l'estomac du foie et des reins.

En vente partout,

Le Courrier des Etats-Unis

SEUL JOURNAL D'AMERIQUE

Publiant des dépêches spéciales de son correspondant de Paris, les dépêches de France et autres pays d'Europe de tous les grands journaux de New-York ainsi que les dépêches de la presse associée de toutes les parties du monde.

CONDITIONS D'ABONNEMENT

PRIX DE L'ABONNEMENT POUR LES ETATS-UNIS ET LE CANADA

Payable invariablement d'avance

	Un An	Six mois	3 mois
Edition Quotidienne (Courrier du Dimanche compris)	\$12 60	\$6 30	\$3 40
Courrier du Dimanche (paraissant le dimanche matin)	2 50	1 50	
Edition Hebdomadaire (paraissant le mardi matin)	5 20	2 60	1 50

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois

Nous engageons nos correspondants à faire leurs remises par Chèques, Traités, Mandats-Poste (Money-orders), ou Express-Money-Orders à l'ordre de

H. P. Sampers & Co.,

195 et 197, Fulton Street, NEW-YORK

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je, soussigné, _____
demeurant à _____ rue _____
comté _____ province _____
déclare souscrire à un abonnement de _____

A

L'EGALITE

Ci-joint \$ _____ en mandat, argent ou timbres-poste
pour l'abonnement et la prime. Numéro de la prime désiré :

Date _____

Signature : _____

COUPON-PRIME

✻ L'Egalite ✻

S. G. LAVIOLETTE

MARCHAND DE

FERRONNERIE, PEINTURES, VERNIS, FAIENCE, POTERIE, &c

Courroies pour moulins de toutes sortes, scies rondes,

Coffres-forts, Poèles, Charbon, Horloges, &c.

ASSORTIMENT CONSIDERABLE DE
MONTRES des meilleures Fabriques
à des prix défiant toute compétition

✉ M. Lavolette achète le vieux caoutchouc à raison de \$1 50 les cent livres ✉

S. G. LAVIOLETTE

ST-JEROME

The Merchants Bank of Canada

Bureau chef.....Montreal

CAPITAL PAYE **\$6,000,000**
FONDS de RESERVE **\$3,000,000**

G. HAGUE, Gérant-général.
THOMAS FYSHE, Gérant général adjoint.
E. F. HEBDEN, Surintendant des succursales.

SUCCURSALES DANS TOUTES LES CITES ET DANS LES PRINCIPALES VILLES
DE LA PUISSANCE DU CANADA

Fait toutes sortes de transactions de Banque.

Change Anglais et Américain acheté et vendu.

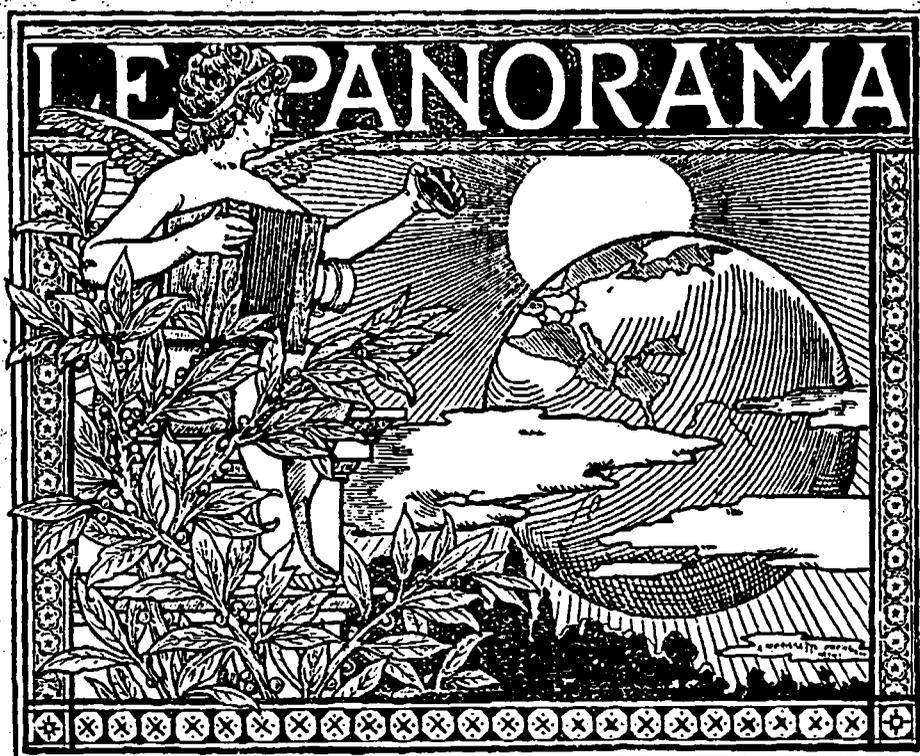
Nous escomptons les billets approuvés des manufacturiers, marchands, commerçants
cultivateurs.

Dépôts reçus et intérêts payés au taux courant.

Lettres de crédit émises payables en Chine, au Japon et dans tous les pays du monde]

A. C. E. DELMEGE, Gerant

Succursale de St-Jérôme



PRIMES

PREMIERE SÉRIE — A tous nos abonnés pour douze, pour six et même pour trois mois, ainsi qu'à tous les lecteurs au numéro porteurs de notre coupon de prime, nous offrons un riche album du dernier

Panorama-Salon de 1897

Le Panorama reproduit les œuvres les plus importantes, — Peinture et Sculpture — exposées en mai et juin 1897 au Palais des Champs-Élysées et du Champ de Mars, à Paris. Une notice de M. Gaston Schéfer, critique d'art, accompagne chaque gravure. Le Panorama-Salon, avec ses seize belles photogravures en teintes variées, d'un travail irréprochable et d'un goût si exquis constitue une œuvre d'art vraiment riche et digne de figurer sur la table de n'importe quel salon. Aucun journal ou revue n'a encore offert, à titre gracieux une pareille prime à ses lecteurs. Nous la donnons absolument à tout abonné d'un an, de six mois ou de trois mois qui remplira le bulletin ci-contre et nous l'adressera avec le prix de l'abonnement et 5 cents pour l'expédition de la prime franco à domicile. Nous la donnons également à tout acheteur au numéro qui détachera le coupon-prime ci-dessous et nous l'enverra avec 15 cts en argent ou en timbres. *On envoie facilement sous enveloppe de la menuë monnaie renfermée dans un morceau de vieux journal.*

Adresser lettres et mandats à M. le Directeur de l'EGALITE, à St-Jerome,